UREV
UNION DES RETRAITÉS
DE L'ETAT DE VAUD

Case postale 1476 – 1002 Lausanne
info@urev.ch – www.urev.ch

UREV
UNION DES RETRAITÉS DE L'ETAT DE VAUD

BULLETIN N°74 MARS 2024



RENCONTRE EXCLUSIVE AVEC
ISABELLE FALCONNIER

TABLE DES MATIÈRES

Editorial du président	**3-6**
Rapport de Christian Chauvy sur l'exercice 2023	**7-9**
Rapport de Georges Bornoz sur les comptes 2023 et le budget 2024	**10-11**
Comptes d'exploitation et bilan 2023 – Budget 2024	**12-13**
Rencontre avec Isabelle Falconnier	**14-15**
Prothèses auditives gratuites !?	**16**
Course à Evian	**17-18**
80e anniversaire de l'UREV	**19-21**
Les systèmes de retraite en Europe	**22-24**
Citations	**25-26**
Quelques rappels	**27**

VOTRE COMITÉ

Christian Chauvy
Président
Chemin de la Léchère 1 • 1169 Yens
079 546 80 27 • chauchy(at)bluewin.ch

Georges Bornoz
Vice-président
Caissier et responsable de la gestion des membres
Chemin de la Lisière 8 • 1018 Lausanne
078 633 76 47 • 021 312 24 39 • gburev(at)citycable.ch

Michel Berney
Conseiller auprès du comité,
chargé de mission et responsable des courses
Chemin Emile-Javelle 12 •1800 Vevey
079 249 19 58 • 021 922 85 12 • michelberney(at)gmail.com

Monika Mosbahi
Responsable du secrétariat et des relations avec les familles
Chemin de la Reine 7 • 1029 Villars-Ste-Croix
079 943 73 01 • secretariat.urev(at)gmail.com

Thierry Froidevaux
Responsable de l'édition du bulletin d'information
Avenue Général Guisan 10 • 1009 Pully
079 621 90 45 • 021 729 96 14 • thierry.froidevaux(at)worldcom.ch

Impressum:
Editeur responsable et rédaction:
© Union des retraités de l'Etat de Vaud, Ch. de la Léchère 1, 1169 Yens.
Parution: 4x par an.
Bulletin adressé aux membres de l'association UREV.
Réalisation graphique: www.point-carre.ch, à Vevey.
Impression: Imprimerie Bordin SA, à Assens.
Photos : pages 4-5, Jean-Luc Magnenat & Télé VD-FR ; page 14, Florian Cella ; pages 19-21, Jean-Luc Magnenat

ÉDITORIAL - PÉTITION

Il y a des moments où les mots ne sont pas vains. Oui, c'est un magnifique cadeau que les pensionnés de la CPEV, notamment les membres de l'UREV, ont obtenu à la fin de l'année dernière.


cpev

Dans un courrier du 21 décembre 2023, le Conseil d'administration de la CPEV a informé ses presque 22'000 pensionnés qu'il avait décidé de leur allouer une allocation unique.

Les membres du Conseil d'administration de la CPEV ont été sensibles à la situation des retraités, qui subissent de plein fouet l'inflation, sans disposer de revenus supplémentaires et qui, pour certains, risquaient de se retrouver dans la précarité.

Un courrier du Conseil d'État du 6 décembre 2023 nous informait que, selon les dispositions de l'article 23 de la Loi sur la Caisse de pensions de l'État de Vaud, aucun financement ne peut être accordé dans l'actuel cadre légal. Seul le Grand Conseil pourrait modifier la loi en question. Les prestations de la CPEV sont de la seule responsabilité de son Conseil d'administration, qui a précisé que cette affectation, provenant du Fonds de prévoyance, était unique et ne pourrait pas être renouvelée. En effet, la part disponible de ce fonds a été entièrement utilisée.

Un effet collatéral de notre pétition ? Nous n'en savons rien et finalement peu importe de savoir si notre combat a été pris en compte. L'important, aujourd'hui, c'est que de nombreux retraités vont bénéficier d'un complément bienvenu. Nous nous réjouissons de la décision prise par le Conseil d'administration de la CPEV et, au nom de tous les membres de l'UREV, nous le remercions vivement !

Nous vous rappelons que, pour la première fois de son histoire, le comité de l'UREV avait lancé une pétition. Il nous fallait définir clairement le but à atteindre. Le fait de demander au Conseil d'État du Canton de Vaud d'affecter des fonds à sa Caisse de pensions (CPEV) n'était pas anodin. Nous demandions qu'une allocation unique soit versée aux retraités de l'État de Vaud, victimes d'une érosion de leur pouvoir d'achat.

La pétition a été envoyée aux membres de l'UREV et plus de 3'600 signatures nous ont été retournées.



C'est par une belle journée automnale que nous nous sommes retrouvés le 3 octobre 2023 sur l'esplanade du Château, à Lausanne, pour remettre solennellement les signatures à la Chancellerie de l'État de Vaud. Un moment de convivialité pour la quarantaine de membres qui avaient fait le déplacement.







À noter que nous n'avions pas été informés du dépôt, le même jour, au même endroit, de la pétition du syndicat UNIA «Pour un salaire minimum»! Attitude pour le moins cavalière, qui nous a valu une certaine confusion avec les médias.

Il est important de souligner que nous avons conduit cette lutte sans aucune aide d'autre association ou faîtière. En effet, durant l'année 2023, afin d'obtenir une revalorisation des salaires de la fonction publique, les syndicats SUD, SSP et FSF avaient manifesté à plusieurs reprises dans la rue et publié nombre de communiqués de presse, sans qu'une seule fois, la situation des retraités ne soit mentionnée.

À propos de la presse, au mois de septembre, la chaîne « Télé VD-FR » a tourné un sujet sur la situation des retraités et, à cette occasion, elle a interviewé Monika Mosbahi, membre du comité de l'UREV.

Et, lors du dépôt de la pétition, la chaîne « Télé VD-FR » a réalisé un reportage sur l'esplanade du Château, dans lequel Christian Chauvy a été interviewé, ce qui lui a permis d'expliquer les enjeux et les difficultés que les retraités connaissent.



Plusieurs articles relatant le dépôt de la pétition ont été publiés dans les journaux «20 minutes», «24 Heures» et «Générations+». Et, vers la fin du mois de décembre, «24 Heures» a consacré un sujet relatif au versement de l'allocation unique faite par la CPEV et l'article a rappelé notre combat.



Cela étant dit, que peut-on espérer pour 2024? Ces premiers jours de l'An nouveau sont l'occasion de faire le point sur les chemins qui se dessinent et sur ce que l'on est. Si, aujourd'hui, nous constatons un besoin évident d'être rassuré chez nos contemporains, il faut qu'ils sachent que le comité de l'UREV et d'autres associations de retraités du Canton de Vaud ou de la Suisse continueront à faire tout leur possible pour trouver des solutions.

Il est important de ne pas désespérer devant ce que nous ne comprenons pas et que nous croyons être la fatalité. Il faut se mettre en route, garder des contacts, discuter avec les gens autour de nous, poser des questions ou se promener en forêt et admirer la nature. Car, malgré toutes les catastrophes et les défis auxquels nous sommes confrontés, il ne faut pas oublier la beauté de ce monde.

Le comité de l'UREV vous remercie de la confiance que vous lui témoignez et vous adresse ses vœux les meilleurs pour l'An nouveau avec, surtout, une excellente santé. ▪

Christian Chauvy, Président de l'UREV

RAPPORT DE CHRISTIAN CHAUVY, PRÉSIDENT DE L'UREV SUR L'ANNÉE 2023



Actions du comité

Le dicton «on ne change pas une équipe qui gagne» a été appliqué par le comité de l'UREV pour l'année 2023. Durant celle-ci, il s'est réuni à 11 reprises dans son intégralité et 10 fois à effectif réduit pour des situations spécifiques. Il a travaillé dans sa composition habituelle avec Christian Chauvy à sa présidence, qui a compté sur les compétences du caissier et vice-président Georges Bornoz, de Monika Mosbahi, responsable du secrétariat, de Thierry Froidevaux, responsable du bulletin et de la brochure Avantages et de Michel Berney, responsable des courses et chargé de mission.

Ce dernier est membre du Conseil d'administration de la CPEV. Georges Bornoz, Thierry Froidevaux et Christian Chauvy ont siégé comme représentant de l'UREV à l'Assemblée des délégués des assurés de la Caisse de Pensions de l'État de Vaud dans le cercle des pensionnés, accompagnés de Olivier Gudit, membre de l'UREV.

Le président a animé le site Internet www.urev.ch et exercé son mandat de représentant de l'UREV lors de toutes les séances du comité central de la FSF. Nos déléguées à la FARES/ VASOS, Eliane Rey et Monika Mosbahi se sont impliquées chacune dans leur groupe de travail pour défendre les intérêts des aînés. Deux membres se sont annoncés pour fonctionner comme délégués, après une période d'essai. À noter que nous recherchons un membre pour compléter la Commission de gestion et de vérification des comptes.

Lancement d'une pétition

Pour la première fois de son histoire, le comité de l'UREV a lancé une pétition. Celle-ci demandait au Conseil d'État d'affecter à sa Caisse de pensions (CPEV) les fonds nécessaires permettant de verser une prime unique à ses pensionnés, pour compenser la perte de leur pouvoir d'achat. Ce sont plus de 3'600 signatures qui ont été remises à la Chancellerie d'État le 3 octobre 2023. C'est finalement le Conseil d'administration de la CPEV qui a comblé nos efforts, en accordant aux retraités une prime de CHF 600.– maximum, versée en décembre. (voir article dans le présent bulletin)

cpev
CAISSE DE PENSIONS DE L'ÉTAT DE VAUD

Démission de la FSF

Nous vous informons que nous avons décidé de mettre fin à notre affiliation à la FSF. Conformément aux statuts de la FSF, notre démission a été annoncée par un courrier recommandé pour le 31 décembre 2024. Nous vous rappelons les éléments qui nous ont graduellement menés à prendre cette décision :

Un déficit de visibilité existe depuis des lustres et la FSF a souvent oublié de rappeler l'existence des 4'700 membres de l'UREV auprès des Autorités cantonales. Notre affiliation était basée sur la solidarité, que nous avons toujours respectée. Une solidarité qui nous a coûté ces 10 dernières années près d'un demi-million de francs. Elle représentait, bon an, mal an, entre 25% et 30% de nos charges d'exploitation, et surtout, elle plombait notre capacité d'agir vis-à-vis de nos membres. Plusieurs d'entre eux s'étaient d'ailleurs manifestés pour s'étonner de cette passivité.

Tout au long de l'année 2023, nous avons observé l'engagement dont la FSF a fait preuve pour la revalorisation et pour l'indexation des salaires de la fonction publique du canton de Vaud. Cependant, dans les dizaines de documents, articles de journaux ou interviews radio-TV, nous n'avons jamais trouvé de mention faite quant à la situation des retraités de l'État de Vaud, que la FSF est censée également représenter. Lorsque nous leur en avons fait part, il nous a été rétorqué que, vers la fin de l'année, notre remarque avait été prise en compte et qu'il avait été fait état du vocable de « salaires socialisés », ce qui englobait les rentes. Sans commentaires…

Enfin, nous constatons que la FSF n'a jamais donné suite aux propositions de réduction de notre contribution que nous lui avions faites.

80 ans de l'UREV

Ce qui peut être considéré comme la seconde rencontre de l'année avec nos membres a été la réunion dans la Salle du Grand Conseil, à Lausanne, pour l'inauguration du prototype de l'horloge qui sera installée définitivement dans cette pièce. Nous avons profité de cette occasion pour fêter les 80 ans de notre Association et rappeler notre contribution au coût de fabrication de ce garde-temps. Cette manifestation a rencontré un vif succès et s'est parfaitement bien déroulée. En 2024, nous devrions enfin assister à l'inauguration officielle de l'horloge dans la salle du Grand Conseil. (voir article dans le présent bulletin)

Rencontres avec nos membres

Nous avons organisé une rencontre-conférence à Echallens pour mettre en garde nos membres sur les dangers de l'utilisation d'Internet. La présentation de l'exposé par un policier a été un succès, tout comme le buffet qui a suivi.

Objectifs 2024

Parmi nos objectifs, il y a la poursuite d'organisations de rencontres avec nos membres, une révision de nos statuts et la persistance de nos relations privilégiées avec le Conseil d'administration de la CPEV. Le vote pour obtenir une 13e rente AVS devrait faire l'objet d'un âpre combat dans lequel l'UREV sera impliquée.

Course annuelle

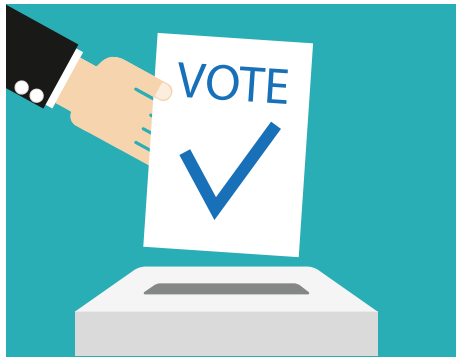
La course annuelle à Évian-les-Bains nous a permis de visiter les installations d'embouteillage des eaux de cette localité. Le beau temps et le succulent repas de midi ont été gages de la réussite de cette journée en France voisine. (voir article dans le présent bulletin)

Les membres de l'UREV

Au 31 décembre 2023, l'effectif de l'UREV était de quelque 4'500 membres, dont une partie n'est pas astreinte à cotisation. 181 pensionnés ont adhéré à l'UREV, 88 membres sont décédés, 120 ont démissionné et 70 ont été exclus pour non-paiement de la cotisation ou adresses inconnues. Ceci représente une diminution de 111 membres pour l'année 2023.



La doyenne 2023 est Hélène Guisan, à Lausanne, qui aura 107 ans en novembre. Nous avons fêté les 103 ans de Georgette Armengol, à Lausanne, Françoise Jacottet à Yverdon-les-Bains et Nelly Chuard, à Mex. Deux membres ont eu 102 ans, soit Simone Porchet à Yverdon-les-Bains et Pierre-André Jaccard à Nyon, deux ont eu 101 ans, ce sont Marguerite Thévoz à Ecublens et Françoise Meystre, à Yverdon-les-Bains. Cette année, sept centenaires devraient être fêtés comme il se doit.



Assemblée générale et votations

Comme ces dernières années, en lieu et place de l'Assemblée générale, c'est par voie écrite que les membres de l'UREV sont invités à se prononcer. Vous pouvez utiliser le bulletin de vote annexé à notre courrier et le retourner, dûment complété au moyen de l'enveloppe jointe, jusqu'au 17 mars 2024.

Le comité a procédé à une relecture des statuts et les soumet à votre approbation. Il s'agit d'adapter le mode de consultation des membres (art. 5, 7 et 8).

Les membres qui souhaitent faire une remarque ou une proposition individuelle peuvent ajouter un feuillet dans l'enveloppe. Le dépouillement sera effectué par le comité, avec la collaboration de membres de la commission de gestion. ■

RAPPORT DE GEORGES BORNOZ, CAISSIER DE L'UREV, SUR LES COMPTES 2023

LE COMPTE D'EXPLOITATION PRÉSENTE UN BÉNÉFICE DÛ AUX FAITS SUIVANTS:

Impression bulletins
Vu les évènements de cette année: 80e anniversaire de l'UREV et pose d'un prototype de l'horloge dans la salle du Grand Conseil, le comité a édité un bulletin 73 de 32 pages et a décidé de renoncer à un 4e bulletin, il y a donc une diminution importante de ce poste.

Frais de pétition
Vu l'impérieuse nécessité d'améliorer les conditions financières des retraités, le comité a lancé une pétition qui a rencontré un grand succès et qui a probablement influencé la décision de la CPEV.

Investissement pour visibilité
Il s'agit d'oriflammes où le nom de l'UREV est bien visible à l'entrée ou dans la salle lors des conférences ou rencontres.



Anniversaire 80e de l'UREV
Ces frais couvrent les installations techniques de la salle du Grand Conseil ainsi que l'apéritif offert après l'évènement.

Cotisations et contributions
On constate toujours une lente érosion du nombre de nos membres compensée par l'augmentation de la cotisation en 2023.

Gain sur valeur des titres
Suite à une décision de la commission de gestion et de vérification des comptes, le montant au bilan doit indiquer le cours réél au moment du bouclement. L'année précédente avait enregistré une perte, l'année 2023 a vu une augmentation de la valeur de nos placements.

Matériel informatique et de bureau
Le matériel informatique et de bureau datant de plusieurs années, le comité a décidé de les amortir, car il n'a plus de valeur marchande.

Résultat final
On constate qu'il y a un bénéfice d'exploitation qui permet d'attribuer CHF 5'000.– aux Fonds pour indemnité de départ, conformément au budget.



CONSIDÉRATIONS DU COMITÉ SUR LE BUDGET 2024

BILAN

Les Placements à la BCV sont indiqués à la valeur réelle au 31 décembre.

Les Actifs transitoires représentent des factures payées pour du matériel ou des fournitures que nous utiliserons les années suivantes.

Les Passifs transitoires représentent des factures à recevoir pour l'impression de nouvelles factures de cotisations ainsi que pour l'apéritif du 80e.

Les Cotisations perçues d'avance représentent un nombre important de membres qui ont payé à double la cotisation 2023, ceci est peut-être dû au passage au QR-code pour les paiements.

Les Fonds de réserve pour le 75e anniversaire représentent la somme que nous devrons verser lorsque l'horloge du Grand Conseil vaudois sera installée définitivement.

Les Fonds de soutien à la FSF représentent une réserve qui aurait pu être mise à disposition s'il y avait eu un appui à apporter à la faîtière. Une modification s'imposera à la fin 2024.

Le rapport de la commission de gestion sur la révision des comptes est visible sur notre site Internet.

Assemblée générale
Vu les circonstances et les frais engagés pour une AG en présentiel, le comité a pris la décision de ne plus la convoquer et de la remplacer par une votation «papier» avec enveloppe-réponse lors du premier envoi de l'année.

Rencontres du comité
Pour palier cette annulation et pour maintenir le contact avec ses membres, le comité organisera en principe 2 rencontres pendant l'année dans des endroits différents du canton sous forme de débats, conférences ou autres.

Impression bulletins
En 2023 il y a eu 3 éditions et en 2024, il est prévu d'en avoir 4.

Frais de port
Le point précédent a aussi une incidence sur les frais d'envois.

Cotisation FSF
Jusqu'à présent, cette charge représentait plus de 35% de nos dépenses. Dans le but de baisser ce taux trop important, le comité a décidé de séparer les montants des membres cotisants de ceux qui sont exonérés de la cotisation, la contribution figure pour la dernière fois au budget. ▪

COMPTES 2023 ET BUDGET 2024

PERTES ET PROFITS AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	CHF	CHF	CHF	CHF
Désignation	**Comptes 2022**	**Budget 2023**	**Comptes 2023**	**Budget 2024**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Comité: Indemnités	23 300,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Comité: Séances et débours	8 166,45	6 000,00	6 777,70	7 000,00
Frais divers	900,00	1 000,00	1 280,00	1 100,00
Frais commission de gestion	380,00	400,00	740,00	400,00
Assemblée des délégués à la FSF	180,00	200,00	270,00	250,00
Assemblée générale par courrier	832,95	1 000,00	804,00	1 000,00
Rencontres du comité	3 787,45	5 000,00	2 352,10	5 000,00
Impression bulletins et cotisations	32 390,65	32 000,00	24 360,90	32 000,00
Fournitures, enveloppes, etc.	3 737,25	3 000,00	3 500,30	3 000,00
Frais pour la plaquette «Avantages»	5 331,15	5 300,00	5 643,45	5 800,00
Frais pétition			8 905,38	
Frais bureau, matériel, locaux	1 098,00	1 000,00	1 014,95	1 000,00
Frais informatique	2 666,30	2 500,00	2 312,20	2 500,00
Frais de port	12 604,25	12 500,00	9 511,07	12 500,00
Taxes postales et bancaires	1 387,29	1 500,00	1 211,48	1 300,00
Expédition par BVA	2 304,40	3 000,00	3 441,55	3 500,00
Investissement pour visibilité		3 000,00	953,15	
Anniversaire 80 ans UREV		5 000,00	5 248,75	
Frais CPEV nouveaux membres	1 877,20	2 000,00	2 106,60	2 000,00
Cotisation FSF et FARES	40 470,00	39 900,00	39 908,00	38 900,00
Perte de valeur sur titres	9 379,00			
Fonds pour indemnités de départ		5 000,00	5 000,00	
Amortissement informatique/bureau			2 944,45	
Total CHARGES D'EXPLOITATION	**150 792,34**	**152 600,00**	**151 586,03**	**140 550,00**
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	100 334,76	120 000,00	114 591,00	110 000,00
Contributions volontaires et dons	34 057,66	40 000,00	40 912,00	40 000,00
Revenu des titres	1 503,40	1 500,00	1 621,50	1 500,00
Gain sur valeur des titres			2 336,00	
Caisse excursions	61,27		168,23	
Total PRODUITS D'EXPLOITATION	**135 957,09**	**161 500,00**	**159 628,73**	**151 500,00**
RÉSULTAT Exploitation (Perte)	-14 835,25			
RÉSULTAT Final (Bénéfice)		**8 900,00**	**8 042,70**	**10 950,00**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	DÉBIT	CRÉDIT
	CHF	CHF
ACTIF		
Caisse	0,00	
PostFinance Gestion	1 114,46	
PostFinance Compte Courses	2 666,02	
BCV Cpte de gestion	20 574,03	
BCV Portfolio	1 512,25	
BCV Placement Logement Idéal	30 000,00	
BCV Titres	75 278,00	
Imp. ant. à recouvrer	567,55	
Matériel informatique		
Actifs transitoires	5 000,00	
PASSIF		
Passifs transitoires		9 029,70
Cotisations perçues d'avance		1 104,00
Fonds de prévoyance		44 400,61
Fonds pour indemnités départ		6 200,00
Fonds pour 75e UREV		20 000,00
Fonds de soutien à FSF		8 000,00
Fonds amortissement perte		
Capital		39 935,30
	136 712,31	**128 669,61**
Résultat: bénéfice		8 042,70
Totaux égaux	136 712,31	136 712,31

RENCONTRE-CONFÉRENCE AVEC ISABELLE FALCONNIER

EXCLUSIF

Après les réjouissances de notre 80e anniversaire fêtées le 30 novembre dernier, nous reprenons cette année le cours normal de nos rencontres. Et c'est avec un énorme plaisir que nous vous invitons à une conférence qui sera donnée par :



**Madame
Isabelle Falconnier
le mardi 16 avril 2024
à 16 heures,
dans la salle 1
de l'Hôtel Astra,
à Vevey**

Il est pour le moins difficile de retracer le parcours généreux d'Isabelle Falconnier. Son activité s'inscrit essentiellement autour du livre et de l'édition. Elle a collaboré avec le magazine « L'Hebdo », avec le site « Bon pour la Tête » et elle contribue aujourd'hui aux pages culture et littéraire du « Matin Dimanche ». C'est elle qui, en 2011, avait relancé le « Salon du Livre » de Genève, pour en faire un évènement incontournable de la culture en Suisse Romande. Elle a occupé le poste de déléguée à la politique du livre de la ville de Lausanne, fonction qui lui a permis de créer en 2015 le « Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne ». Elle vient d'être nommée directrice exécutive du « Club suisse de la presse ».

**Madame Isabelle Falconnier nous entretiendra
de l'attraction que le Léman exerce sur les lettres,
du monde ou vaudoises, autant que sur ses habitants.**



La conférence sera modérée par M. Jacques Poget, journaliste qui a travaillé pour la «TSR», «L'Illustré», «L'Hebdo», avant de terminer sa carrière comme rédacteur en chef de «24 Heures». Il tient une chronique à «Espace 2» et collabore à «Réformés» et aux films «Plans-Fixes».

Nous allons nous retrouver le mardi 16 avril 2024 à 16h00 dans la salle 1, au 1er étage de l'hôtel-restaurant «Astra» à Vevey, qui se trouve directement en face de la gare.





La conférence se terminera par un apéritif-dinatoire qui sera servi à l'hôtel Astra, durant lequel Isabelle Falconnier vous dédicacera avec plaisir son livre :
«Léman. Légendes d'un lac» (Nevicata)



**Vous pouvez réserver votre place
en vous inscrivant par téléphone
au 079 621 90 45
entre le 11 et le 18 mars 2024
de 10h à 12h.**

Nous vous conseillons d'utiliser les transports en commun, la salle se situant directement à proximité de la gare de Vevey. Ou vous pouvez parquer votre véhicule au parking du « Centre Manor », qui se trouve sur la place juste en face. ▪

PROTHÈSES AUDITIVES GRATUITES !?



Des annonces font la promotion d'appareils auditifs gratuits ou remboursés à 100%. C'est faux, cette réalité n'est valable que sur le papier. En effet, le plus souvent, tous les coûts d'un modèle, soit service d'adaptation et suivis, ne sont pas remboursés par l'AVS ou l'AI, qui allouent des forfaits limités.

Des vendeurs profitent du peu de connaissance des tarifs par les clients et l'absence de transparence sur le marché, pour encaisser des suppléments. Une fois au magasin, il sera proposé au client la meilleure offre au rapport qualité-prix, mais sans tarifs clairement affichés.

En plus du flou sur les tarifs, le remboursement est soumis à des conditions strictes. Pour en bénéficier, il faut un degré de perte auditive suffisamment élevé et confirmé par un médecin ORL reconnu par l'AVS/AI. De plus, le modèle doit faire partie de la liste des appareils autorisés en Suisse pour être remboursé. A relever que l'assurance de base ne couvre pas les prothèses auditives. Quelques assurances complémentaires peuvent prendre en charge une partie du solde à payer. A relever que Pro Senectute ou Pro Infirmis accordent parfois des soutiens financiers aux personnes ayant peu de moyens.

Il est conseillé aux malentendants de demander des offres détaillées à au moins deux audioprothésistes. ■

31 août 2023

COURSE À EVIAN

Lorsqu'on contemple l'horizon austral depuis les rives helvétiques du Léman, on s'extasie sur un panorama lacustre et alpin unique au monde. Des sommets enneigés (ou pas), un lac ondoyant sous une légère brise ou illuminé par un coucher de soleil dantesque.

Arrêtons là cette prose de mirliton. Ce paysage dissimule également une usine insoupçonnée à Amphion-les-Bains, de la taille de dix terrains de football couverts (100 000 m² de superficie), sur un site de près de 2 kilomètres de long. Il s'agit de la plus grande usine d'embouteillage d'eau minérale au monde, qui alimente plus d'une centaine de pays ! Rien de moins ! 6 millions de bouteilles sont produites chaque jour, et 900 employés y travaillent. Les installations sont ultramodernes et, dans la plupart des secteurs, une noria de robots se croisent en créant une chorégraphie parfaitement orchestrée.





Il est difficile de résumer l'entier des processus de fabrication et de conditionnement que nous avons découverts. La plupart des membres de l'UREV qui avaient fait le déplacement ne se doutaient certainement pas de découvrir une telle modernité.



Chaque participant est reparti avec une bouteille estampée avec son prénom !

Une découverte exceptionnelle, avec une visite parfaitement organisée par l'équipe d'«Évian-Expérience».





Nous avons dégusté à midi un excellent repas au «Chalet» du Club House de l'Évian Golf Resort.

Et, avant de regagner nos pénates en fin d'après-midi, nous nous sommes dispersés deux bonnes heures dans les rues d'Évian, pour découvrir la «Source Cachat» ou la magnifique exposition du photographe Man Ray au «Palais Lumière», voire même quelques boutiques alléchantes.

Un grand merci à notre partenaire «Vuagniaux Voyages» pour la parfaite organisation de la journée. ■

80E ANNIVERSAIRE DE L'UREV

C'est le jeudi 30 novembre 2023 que nous avons célébré dans la salle du Parlement du Grand Conseil Vaudois, à Lausanne, l'anniversaire des 80 ans de l'UREV, qui avait été fondée en février 1943. Les festivités se sont parfaitement déroulées et nous avons eu le privilège de découvrir ce jour-là le prototype de l'horloge de la salle, dont le financement a été partiellement effectué par l'UREV. En effet, nous vous rappelons que lors de l'inauguration du Parlement, en 2017, l'absence de garde-temps avait été stigmatisée. Nous avions été parmi ceux qui avaient décidé d'aider à résoudre cette lacune. Et cela nous permettait d'offrir à la collectivité un cadeau pour marquer notre anniversaire.

Les températures quasi hivernales et les prémices de quelques épidémies de grippe ou de Covid ont empêché plusieurs de nos membres qui s'étaient inscrits de faire le déplacement et d'assister aux réjouissances. La magnifique salle du Parlement du Canton de Vaud accueillait malgré tout 150 personnes, notamment des invités de l'UREV et du magazine «générations+». La présence de quatre jubilaires de l'UREV, Mmes Michèle Ben Sta et Anne-Marie Kempf, ainsi que MM. Jean-François Reber et Jacques Verdan, qui avaient aussi vu le jour en février 1943, était particulièrement sympathique et émouvante. Il faut souligner également la présence de Mmes Inge Schädler, présidente CSA



de Vasos-Fares et Charlotte Deslarzes, vice-présidente de la FVR, de MM. Jean-Jacques Ambresin, président de la FVR et Yves Froidevaux, président du C. A. de la CPEV.

Après les mots de bienvenue de M. Laurent Miéville, président du Grand Conseil, nous avons eu le privilège d'entendre trois présentations. Tout d'abord, M. Philippe Pont, directeur général retraité « Immeubles et patrimoine » du Canton de Vaud, qui avait supervisé la reconstruction du Parlement, nous a rappelé les étapes et les surprises du chantier qui a débouché sur cette salle décidément hors-norme. M. Gilbert Coutaz, historien et archiviste, ancien directeur des Archives Cantonales Vaudoise, lui a succédé à la tribune pour nous rappeler le parcours de Jean Daniel Abraham Davel, plus connu sous le nom de «Major Davel».


Laurent Miéville


Philippe Pont


Gilbert Coutaz

La rencontre s'est poursuivie avec le dévoilement de l'horloge, dont le cache a été découvert juste avant la prise de parole de MM. Frédéric Schutz, directeur de l'ETVJ et de David Pousset, concepteur. Nous avons eu droit à une présentation technique complète qui nous a tenus en haleine, et, surtout, hilarante, avec la découverte des multiples usages d'un balai domestique.


Quatre jubilaires, Eliane Rey et Inge Schädler


Frédéric Schutz et David Pousset



Pour l'anecdote, une interdiction totale de prendre des photos du prototype, le genre de directive classée secrète, nous avait été signifiée. Comme l'horloge finale sera inaugurée cette année, il ne fallait pas divulgâcher les contours de ce garde-temps. Il n'empêche que cette interdiction a compliqué nos relations avec la presse qui, et c'est compréhensible, voulait montrer la chose.

Cependant, la chaîne TV « Télé Vaud-Fribourg » a consacré un sujet dans son journal du soir, dans lequel M. Christian Chauvy a été interviewé et a pu présenter notre anniversaire. Tout comme la Vasos-Fares et le magazine « générations+ », qui ont publié un article sur notre jubilé.



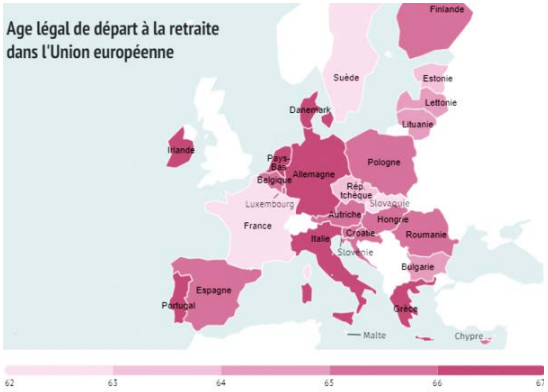


Christian Chauvy interviewé par Joël Brunner

La fête s'est conclue idéalement autour d'un remarquable et succulent buffet qui nous a été servi à la Buvette du Parlement. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour que cette journée soit inoubliable, notamment M. Thierry Bron, intendant du parlement. ■

LES SYSTÈMES DE RETRAITE EN EUROPE

Extrait du rapport d'Eliane Rey, représentant le Conseil suisse des Aînés, au congrès EURAG, organisé par Histadrut en Israël, du 3 au 6 septembre 2023



Les systèmes de retraite en Europe sont confrontés à des défis communs, tels que le vieillissement de la population, la baisse du nombre de cotisants, la pression sur les finances publiques et la diversification des parcours professionnels. Pour y faire face, de nombreux pays ont mis en place des réformes visant à allonger la durée de cotisation, à reculer l'âge de départ à la retraite, à plafonner le montant des pensions ou à encourager l'épargne privée.

Les systèmes de retraite européens présentent des disparités importantes selon les pays, notamment en termes d'âges de départ à la retraite, de niveaux de pension de retraite et de sources de financement. Les instances européennes exercent une forte pression sur de nombreux gouvernements pour qu'ils adoptent des plans d'austérité incluant des réformes de retraite.

La tendance générale est à un relèvement de l'âge de la retraite qui oscille actuellement entre 62 et 67 ans. Mais les âges légaux ne sont pas complètement comparables, de fortes variations existent en effet d'un pays à l'autre, en termes de conditions d'éligibilité, de durées de cotisation et d'affiliation, de salaires pris en compte pour le calcul, ou de dispositifs de départ avant l'âge légal.

Quelques exemples sont donc à prendre avec précaution : au Danemark, l'âge légal de la retraite, actuellement de 67 ans, va passer à 68 ans en 2030. Indexé sur l'espérance de vie, il pourrait aller jusqu'à 70 ans en 2040. En Espagne, une loi prévoit un recul progressif de l'âge de départ à la retraite, de 65 ans en 2011 jusqu'à 67 ans en 2027.

En Allemagne, l'âge légal de départ à la retraite fixé à 65 ans est progressivement repoussé à 67 ans pour les classes d'âge de 1947 à 1964 (les personnes âgées de 65 ans révolus pouvant justifier plus de 45 ans de cotisation ne sont pas concernées par cette mesure). En Islande, il est déjà de 67 ans pour les hommes et les femmes. En Autriche, l'âge de la retraite des femmes atteindra 65 ans comme celui des hommes d'ici 2033, de même en Lituanie en 2026. En Israël, l'âge de la retraite des hommes est de 67 ans et celui des femmes de 62 ans.



Selon un rapport du Conseil d'orientation des retraites français de 2022 concernant 8 pays européens, les pensions de retraite représentent entre 44 et 73% des derniers revenus d'activités, en moyenne 54% du dernier salaire brut.

L'Italie, l'Espagne, la France et la Suède sont les quatre pays européens où les taux moyens de remplacement (rapport entre le dernier salaire et le montant de la retraite) sont les plus élevés. Les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne sont les pays européens où les taux de remplacement sont les plus bas. Les données 2019 ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni.

Les pensions de retraite ne sont pas indexées sur l'inflation, ce qui les rend plus sensibles à l'augmentation du coût de la vie. Le niveau des pensions est plus élevé dans les pays nordiques ou en France qu'en Europe centrale ou orientale.

Des écarts très importants existent entre la pension des hommes et des femmes. On estime qu'environ 22% des femmes européennes risquent d'être pauvres contre 16% des hommes.

La part des personnes de plus de 65 ans, qui représente actuellement 21.1% de la population européenne, est en constante augmentation dans tous les pays membres. Elle pourrait atteindre 31.3% à la fin du siècle. La part des plus de 80 ans devrait être multipliée par 2 et demi entre 2021 et 2100, passant de 6% à 14.6%.

L'Union européenne recommande une réforme du système de retraite basée sur un modèle à trois piliers (à la Suisse) : la capitalisation, le régime public et l'épargne individuelle. Ce modèle vise à garantir un minimum de retraite, à maintenir le système de cotisations et à offrir de l'espace pour l'épargne individuelle, soutenue par des exonérations fiscales. Elle n'a cependant pas beaucoup de pouvoir pour imposer des réformes, même si elle peut émettre des recommandations.



La pauvreté en Europe

La pauvreté menace en moyenne 16.8% des personnes de plus de 65 ans en Europe avec de fortes disparités. En Allemagne, plus de 19% des retraités sont menacés de pauvreté. En France, le taux de risque de pauvreté pour ces personnes est de 10.6%. D'autres pays tels que l'Italie et l'Espagne se trouvent autour de la moyenne européenne.

La situation est particulièrement préoccupante dans les pays baltes où le risque de pauvreté en Lituanie, Estonie et Lettonie oscille entre 36%, 40% et 46%. Deux autres pays européens connaissent une situation critique : la Bulgarie et la Croatie.

La pauvreté des personnes âgées peut avoir des conséquences négatives sur leur santé, leur bien-être et leur participation sociale. Les personnes âgées pauvres sont plus exposées aux risques de malnutrition, de maladies chroniques, d'isolation et de dépression. Elles sont également plus susceptibles de subir des discriminations et des violences. ▪

Eliane Rey
Ancienne magistrate
Déléguée de l'UREV à la FARES
Déléguée UREV/FARES au CSA

VASOS FARES
Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse
Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera

SSR CSA
Schweizerischer Seniorenrat
Conseil suisse des aînés
Consiglio svizzero degli anziani

CITATIONS



En matière d'administration, toutes les réformes sont odieuses.
Louis XI




L'abondance est le fruit d'une bonne administration.
Jean Jaurès

À la sécurité sociale, tout est assuré. Sauf la pendule.
On ne risque pas de la voler.
Le personnel a les yeux constamment fixés dessus.
Coluche



L'administration est un lieu où les gens qui arrivent en retard croisent dans l'escalier ceux qui partent en avance.
Georges Courteline

L'administration par objectif est efficace si vous connaissez les objectifs.
Mais 90% du temps vous ne les connaissez pas.
Peter Drucker






Si l'administration militaire était bien faite,
il n'y aurait pas de soldat inconnu.
Louis Jouvet

L'administration est affaire de technique,
le gouvernement est affaire de personnalité.
André Siegfried



Avec le tabac et l'alcool, l'administration est la plus grande blanchisseuse d'argent sale de notre époque.
Philippe Bouvard



Nous n'avons point d'État.
Nous avons des administrations.
Anatole France

L'administration aura désormais deux mois pour répondre au courrier des usagers : les fonctionnaires ont choisi juin et novembre !
Laurent Ruquier



Dans une administration, plus qu'ailleurs et autant que dans l'armée au moins, tu dois te soumettre au supérieur, voilà pourquoi tu as tellement tendance à faire chier l'inférieur.
L'inférieur, c'est ta compensation, ton aspirine, ta soupape.
Frédéric Dard

Une administration n'est pas conçue pour résoudre des problèmes neufs.
Si dans une machine à emboutir, on introduit des pièces de bois,
il n'en sortira point des meubles.
Antoine de Saint-Exupéry



Le pot-de-vin est une sorte de vasodilatateur
de la conscience politique qui provoque très rapidement
un regain d'intérêt chez ceux à qui on l'administre.
Jacques Mailhot

De même que les administrations fonctionneraient de façon satisfaisante
s'il n'y avait pas le public, de même les théories économiques
seraient relativement faciles à établir sans la présence
de cet insupportable gêneur qu'est l'homme.
Alfred Sauvy

L'administration, c'est mesquin, petit, tracassier.
Le gouvernement, c'est pénible, difficile. La guerre, voyez-vous, c'est horrible.
Mais la paix, la paix, il faut bien le dire, c'est assommant.
Charles de Gaulle

Il est impossible de gouverner la France. A-t-on idée d'une maison de commerce où le directeur et les membres du conseil d'administration ne s'occuperaient qu'à plaire aux employés ?
Maurice Sachs







QUELQUES RAPPELS

Changement d'adresse
Nous vous prions de bien vouloir prendre note que les changements d'adresse doivent impérativement être annoncés **à deux endroits**:

Caisse de pensions de l'Etat de Vaud
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 24 43

Caissier de l'UREV
M. Georges Bornoz
Chemin de la Lisière 8
Case postale 1476
1018 Lausanne
Tél. 021 312 24 39/gburev(at)citycable.ch

PME L'ILLUSTRÉ → **-20%** sur les abonnements à **PME Magazine** et **L'Illustré**

HEIDI.NEWS LE TEMPS → **-25%** sur l'abonnement **HEIDI.NEWS** **-20%** sur l'abonnement au journal **Le Temps**

NATURE & DECOUVERTES → **-10%** en magasin lors du passage en caisse

SLEEPWELL SWISS BEDDING SHOP → sur les **matelas** **-20%**

BCV → **2 ans offerts** pour les clients non-détenteurs d'un **compte privé** **Bonus taux fixe** pour tous les **membres** de l'UREV

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA → **-15%** sur 4 propositions de contrats

VUAGNIAUX VOYAGES EN AUTOCAR → pour vous et votre conjoint sur un **voyage** annuel **-5%**

générations generations-plus.ch → **-CHF 10.–** sur un abonnement annuel

OK ORTHO KERN → Bénéficiez de plusieurs avantages **-10%**